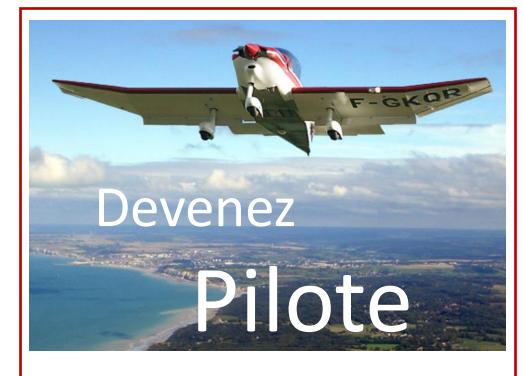


Renseignements: +33 6 24 22 29 51

aeroclub.dieppe@outlook.fr

http://www.aeroclubdieppe.fr

https://www.facebook.com/votreaeroclub



Retrouvez toutes nos formations



Dans notre école de pilotage agréée vous trouverez :



Des instructeurs qualifiés et disponibles

Ils vous enseigneront la réglementation, la météo, la mécanique de vol, l'art du pilotage...



Des avions performants



Robin DR400 - 120cv

Piper PA28 – 180cv



Choisissez votre brevet:

PPL (Private Pilot Licence)



Dès 17 ans, la licence de pilote privé PPL permet de voyager et d'emporter sans rémunération des passagers sans limitation de distance.

Conditions:

- Avoir passé la visite médicale auprès d'un médecin agréé
- Réussir les examens théoriques et pratiques
- Avoir accompli au minimum 45 heures de vol.
- Totaliser au minimum 25 heures de vol en double commande et au moins 10 heures en solo supervisé.

LAPL (Light Aircraft Pilot Licence)

Dès 17 ans, permet de voler seul à bord d'un avion monomoteur partout en Europe de jour, après au moins 30 heures de vol, et avec 3 passagers maximum après 10 heures de vol supplémentaires.

Conditions:

- Avoir passé la visite médicale auprès d'un médecin agréé
- Réussir les examens théoriques et pratiques
- Avoir accompli au minimum 30 heures de vol.

